

Boisemont



Bulletin d'informations Municipales

<http://www.ville-boisemont.fr>



Janvier 2019

EDITO / Boisemont en bref

Travaux à l'école / Urbanisme / L'eau / Repas des anciens

2018 en images / mots fléchés

Comité des Fêtes / Le B.T.L. / L'Ecole

L'Epinette / Coloriages / La vie du conseil

Événement 2019 / carnet rose / Numéros utiles

Sommaire

Couverture :
Entrée du château

Page 2
Edito
Page 3
Boisemont en bref

Page 4
Les travaux à l'école
Urbanisme

Page 5
Le service public de l'eau potable
Le repas des anciens

Page 6 & 7
2018 en images
Mots fléchés

Page 8
Le Comité des Fêtes

Page 9
Le Boisemont Tennis Loisir
Nouvelles de l'école

Page 10 & 11
Centre équestre de l'épinette
Coloriages
La vie du Conseil

Page 12
Événements 2017
Le carnet rose
Numéros utiles

Liberté
Egalité
Fraternité

Édito

Bonne année 2019

Mes chers concitoyens,

2018 fut une année difficile financièrement, les dotations de l'Etat et des Collectivités étant en forte baisse. Pourtant, comme je m'y suis engagé avec mon équipe, nous avons veillé à ne pas augmenter les impôts.

Certes nous avons réduit drastiquement nos dépenses d'investissement, mais pour autant nous avons entrepris les travaux concernant les personnes à mobilité réduite qui empruntent les lieux publics, tels que l'école, la mairie, la crèche ou le cimetière.

Malgré les difficultés budgétaires que nous traversons, le conseil municipal entend poursuivre le programme d'enfouissement des lignes aériennes (E.D.F., éclairage public, Télécom) avenue des Coteaux.

La rentrée scolaire de septembre 2019 va nécessiter l'ouverture d'une nouvelle classe, suite à la livraison prochaine des 28 pavillons du secteur du Prieuré. C'est la C.A.C.P. qui prend en charge la totalité des travaux. C'est à son président, Dominique Lefebvre, que nous devons cette maîtrise d'ouvrage. Il applique la même règle pour toutes les communes de l'agglomération qui accueillent des populations nouvelles. Nous le remercions ici chaleureusement.

Comme l'an passé je déplore le comportement de deux Boisemontais qui sont très prolixes en propos désobligeants et mensongers. Dans une réponse jointe à ce bulletin, le Conseil Municipal a souhaité exprimer sa totale et unanime désapprobation face aux comportements déplorables et aux propos non seulement inexacts mais aussi particulièrement virulents et déplacés de l'un d'entre eux.

Les murs de clôture, souvent dégradés vu leur âge, ne sont pas que des propriétés communales. Ils appartiennent aux riverains dans la plupart des cas. Leur restauration incombe à ces derniers. C'est ainsi que le mur qui entoure la prairie située entre la Grande Rue et la rue de la Ferme appartient à l'Etat. Celui-ci a été informé, à plusieurs reprises, de l'effondrement d'une partie du mur de la rue du Parc. Il semble que l'État n'a pas de financement, pour l'instant, pour entretenir son patrimoine immobilier. La commune n'a ni les compétences, ni au demeurant les moyens financiers pour se substituer à l'État pour la restauration des murs. Nous sommes donc dans l'attente d'une réponse officielle à ce sujet, après plusieurs relances écrites et orales auprès des services concernés. Si cela s'avérait nécessaire, des mesures de protection seraient adoptées.

Je remercie tous les élus qui participent activement à la vie de la commune. Une mention particulière à Florence Caignard, 1ère Adjointe, qui a finalisé le dossier de l'A.V.A.P., désormais Site Patrimonial Remarquable, document de protection, essentiel pour notre village, qui complète les règles et prescriptions du P.L.U. notamment au titre des arbres remarquables, clairement identifiés dans ce document d'urbanisme et opposables dans les secteurs concernés.

Je remercie également le personnel communal si dévoué et efficace au service des Boisemontais.

Je vous souhaite, personnellement, et au nom du conseil municipal, une excellente et heureuse année.

Très cordialement.

Jean Claude Wanner



Boisemont en bref

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019. Le mode de scrutin au suffrage universel sera direct à un tour. Il n'y aura donc pas de deuxième tour, contrairement aux élections présidentielles, aux municipales ou aux régionales. Les candidats seront élus selon les règles de la proportionnelle à la plus forte moyenne.



TRAVAUX 2018

Accessibilité

En 2018 nous avons poursuivi l'objectif de mise en accessibilité de nos Établissements Recevant du Public (E.R.P.). L'école, la crèche, le cimetière et la mairie ont bénéficié d'une signalétique permettant aux personnes en situation de handicap d'utiliser nos structures plus facilement. La mise en accessibilité de nos E.R.P. se terminera en 2019. Des travaux plus importants seront réalisés à l'école afin de créer une rampe d'accès à la classe maternelle depuis la cour verte.



Sécurisation du passage piéton avenue du Mal Leclerc

La communauté d'agglomération et le département ont réalisé des travaux pour permettre aux enfants de traverser la route départementale en toute sécurité.



Enfouissement des Réseaux Aériens

En fin d'année, la commune a lancé une procédure d'enfouissement des réseaux avenue des Coteaux et rue de la Tour. Des demandes de subventions ont été sollicitées pour la réalisation de ce programme.



HOMMAGE À LYLI HERSE

Pionnière du cyclisme féminin en France

Pour rendre hommage à Lyli Herse (Lysiane Herse, de son vrai nom), décédée le 4 janvier 2018, une rue portera bientôt son nom dans le nouveau lotissement de Boisemont. Une rue en fer à cheval qui débouchera des deux côtés sur la sente du Prieuré.

Née le 6 janvier 1928 à Caen, Lyli Herse a vécu plusieurs décennies à Boisemont, rue du commandant Cousteau. Elle a dédié toute sa vie au vélo. Une championne cycliste des années 50-60, qui avait notamment participé au premier Tour de France féminin en 1955, qu'elle avait terminé à la quatrième place. La spécialiste de course sur route avait été huit fois championne de France (1956, 1958, 1959, 1961, 1962, 1963, 1965 et 1967). Elle a participé 7 fois aux championnats du monde sur route avec une honorable 5ème place en 1965 ; beaucoup d'autres compétitions, critériums et tours féminins complètent son palmarès. Lyli avait ensuite embrassé une carrière d'entraîneuse, durant laquelle elle avait notamment pris sous son aile Geneviève Gambillon, double championne du monde sur route (1972 et 1974). Puis, Lyli avait pris la suite de la gestion de l'entreprise familiale, lancée par son père en 1940, jusqu'à la fermeture en 1986. En 2007, la marque « René Herse » a été vendue par Lyli à un fabricant Américain.



Journal d'informations municipales de Boisemont – Directeur de la publication : Jean Claude Wanner, Maire de Boisemont – Responsable Rédaction : Commission Information constituée de Jean-François Pernel, Rebecca Briandet, Florence Caignard, Martine Hieyte, Christine Merveille, Stéphanie Savill, Karim Touazi, Philippe Roederer, Philippe Michel, Christelle Dupuis. Mise en page : Jean-François Pernel.

Impression : RPS 7 allée du clos fleuri St Gratien 95210

LES TRAVAUX À L'ÉCOLE CHARLES LEROUX



Les constructions sur la commune au cours de ces deux dernières années et la livraison prochaine des 28 pavillons de la zone du Prieuré vont nécessiter la création d'une nouvelle classe. Il est envisagé près de 90 enfants pour la rentrée de septembre 2019.

Afin de les accueillir, il a été décidé de transformer le logement situé à l'étage de l'école en une salle de classe élémentaire.

Diagnostics :

Des diagnostics ont été réalisés afin d'appréhender le mieux possible les dispositions techniques à envisager pour la réalisation de ces travaux.

Diagnostic structure :

Bilan : La structure du plancher du logement est insuffisante pour une salle de classe (150 kg/m² au lieu de 250 kg/m²).

Conséquence : renforcement de la structure du plancher indispensable (rajout de 2 poutres métalliques).

Incidences : intervention dans la salle de classe élémentaire et bureau reprographie situés en dessous.

Diagnostic réglementaire suivant les normes de sécurité incendie :

Maintien de l'escalier existant et création d'un deuxième escalier pour issue de secours.

Localisation : en extérieur sur la façade arrière du bâtiment (escalier métallique hélicoïdal à créer).

Renforcement de la structure bois de l'escalier actuel d'accès au logement. Cette solution doit être validée par la sous-commission de sécurité E.R.P. (Établissement Recevant du Public). En cas de refus il sera créé une cage d'escalier externe contre le pignon de la maternelle.

Diagnostic amiante :

Des matériaux contenant de l'amiante non friable ont été repérés dans l'enduit du plafond du logement, une souche de cheminée et les bacs à fleurs situés en terrasse non accessibles.

Planning :

A ce stade la durée des travaux est estimée de 7 à 8 mois. Les travaux ne pourront pas se dérouler pendant une seule période de congés scolaires.

Les travaux de désamiantage seront évidemment réalisés hors présence scolaire ;

Les délais nécessaires à la sélection de l'architecte, au montage des dossiers d'études, à l'obtention des autorisations administratives notamment auprès de l'A.B.F. (Architecte des Bâtiments de France) et à la consultation des entreprises ne permettent pas d'envisager le démarrage des travaux avant 2020.

En conséquence pour accueillir les nouveaux élèves à la rentrée de septembre 2019 un bâtiment modulaire sera installé dans la cour d'école élémentaire pendant les mois de juillet et août 2019.

1: Installation d'un premier préfabriqué dans la cour d'école élémentaire en septembre 2019 .

2: Désamiantage du logement pendant les congés scolaires été 2019.

3: Installation d'un deuxième préfabriqué pour accueillir les élèves de la salle de classe élémentaire située sous le logement de janvier à février 2020. Installation prévue sur le parking situé en face de l'école.

4: Travaux de renforcement de la structure et de renforcement du logement de mars à juillet 2020.

Afin d'éviter le croisement des flux du chantier avec l'espace école un accès chantier sera créé à l'arrière de l'école ainsi qu'une ouverture dans le mur pignon coté couloir escalier au logement.

5: Enlèvement du préfabriqué de juillet à août 2020.



URBANISME

L'opération pavillonnaire de 28 logements dans le secteur du Prieuré est en cours d'achèvement.

A ce jour, 24 maisons ont été vendues et la livraison des pavillons est prévue pour le mois de juin. Incidence pour l'école : plus d'une dizaine d'élèves s'ajoutent aux nouveaux arrivants dans la commune.

Il est donc prévu d'accueillir environ 90 enfants pour la rentrée de septembre ce qui nécessite la création d'une nou-

velle classe élémentaire, dont le financement est entièrement pris en charge par la CACP .



LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE SUR LA CACP



Depuis le 1er janvier 2009, le service public de l'eau potable fait l'objet d'une délégation de service public unique pour l'ensemble de l'agglomération, confiée à la société Véolia-Eau, via son entité dédiée CYO.

Les objectifs principaux du contrat de délégation

sont :

- Harmoniser la gestion du service public de l'eau sur l'ensemble du territoire de la CACP.
- Garantir la qualité de l'eau distribuée.
- Assurer la continuité du service.
- Utiliser de manière prioritaire les moyens de production propre de la CACP.
- Diversifier les sources d'approvisionnement.
- Maîtriser le tarif à l'usager.
- Améliorer les rendements.

Ces objectifs se traduisent par des obligations contractuelles du délégataire, et notamment :

- Il est responsable de l'approvisionnement en eau potable en utilisant prioritairement les ressources de la CACP et le cas échéant des achats d'eau.
- Il est garant de la qualité de l'eau distribuée au regard des critères établis par les textes de l'ARS.

La Communauté d'Agglomération assure le pilotage et le suivi du contrat de délégation, les études en lien avec la ressource en eau (études nécessaires à la mise en place des périmètres de protection des captages) ainsi que la réalisation de travaux non prévus au contrat (bornes de puisages).

Dureté de l'eau sur le périmètre de la délégation.

La dureté de l'eau sur l'agglomération de Cergy Pontoise fait l'objet d'une attention particulière de la part des usagers et des élus du territoire.

La CACP a mis en place un groupe de travail afin de parta-

ger les éléments de diagnostic et d'hypothèses sur la question de la dureté de l'eau distribuée à Cergy Pontoise.

Ce groupe de travail, présidé par JC Wanner, est composé d'élus des communes de l'agglomération, de représentants de consommateurs, d'associations et de syndicats de copropriétés.

Une première réunion a eu lieu le 15 novembre. Elle a permis d'écouter et croiser les réflexions sur la problématique de la dureté. Une nouvelle réunion se tiendra au cours du premier trimestre 2019.

Des visites d'usines de décarbonatation ont déjà eu lieu avec les techniciens de l'agglomération.

Des contacts ont été pris avec les collectivités propriétaires des installations alimentant aujourd'hui l'Agglomération, pour étudier la possibilité de fourniture en eau adoucie.

Ce qui améliorerait le confort des consommateurs.

Une analyse de la pertinence de la mise en œuvre de ce scénario dans un contexte d'évolution réglementaire en matière de qualité de l'eau est en cours.

Elle permettra à la CACP de prendre une décision dans les prochains mois.



LE REPAS DES ANCIENS

Comme de coutume, à l'approche des fêtes de fin d'année, le château de BOISEMONT s'est paré de ses atours pour accueillir les invités à participer au repas des seniors. Les convives sont accueillis par les membres élus du C.C.A.S. autour d'une table superbement décorée. Ce rendez-vous est l'occasion de se réunir et d'échanger dans une ambiance chaleureuse.

Un sapin illumine la pièce, à l'instar de Maité présente pour

animer ce repas. Au cours de cette après-midi, la bonne humeur de l'animatrice a conquis l'assistance qui a été incitée à danser et à pousser la chansonnette.

Après quelques pas de valse, tango et madison, le dessert est servi pour le plaisir des papilles. Nous profitons de ces derniers instants pour se souhaiter de belles fêtes de fin d'année avant de se quitter.



2018 EN IMAGES



	La main dans le ▼	Cache la forêt ▼	Possessif ▼			
Danse à Rio ▶				▼		Bulles ▶ Talent ▼
Préfixe raréfier ▶					PHOTO ▶	
Moyen de paiement ▶			Agaces ▶ Recueil ▼			
Court ▶ Du bas ou du haut ▼					Ré et Oléron ▶ Ajuster ▼	
▶						
		Pote ▶ Support de balle ▼				
Clé ▶			Tentera ▶ La 7 vers le soleil ▼			
Sans éclat ▶						PHOTO ▶
Accédez ▶						

Solution page 10

MOTS FLÉCHÉS

Rayon- nerez ▼	Pourvue ▼		Enjambée ▼	La 14 vers Gisors ▼	Pavillons ▼	Ruelle à Boisemont ▼
		Pâtures ▶ Arrête ▼				
						▶
				Dedans ▶ Îles d'Océanie ▼		
			Explosif ▶			
			Poème lyrique▶ Anneau ▼			
	Sicilien explosif ▶ Champion ▼					Code ISO 4G ▼
		Aime les enfants▶ Tenu secret ▼				
						▶
	Europe ▶					



COMITÉ DES FÊTES 2018

Pour le Comité des Fêtes et ses bénévoles, 2018 a été une année couronnée de nombreuses sorties et activités, ce qui a permis un partage d'agréables moments avec jeunes et adultes. Voici un petit résumé de toutes les manifestations qui vous ont été proposées durant cette période :

-11 mars : Première sortie cyclo-pédestre pour dégourdir les jambes encore endormies de nos sportifs !

- 25 mars : Rendez-vous au Koezio de Cergy pour une aventure d'agents très spéciaux.

-1er Avril : Ce n'était pas l'ouverture de la pêche... mais un rendez-vous pour une chasse aux œufs de Pâques dans le parc du château.

- 08 avril : Grande randonnée pédestre aux alentours de notre village avec sac à dos et pique-nique.

-14 avril : Soirée théâtrale sur la Péniche Story-Boat à Conflans-Ste-Honorine, où les zygomatiques ont bien fonctionné !

-03 juin : Triplette dans le parc paysager. A chacun ses boules ! Une journée non-stop agrémentée d'un succulent barbecue et de quelques gourmandises.

-10 juin : Une fin d'après midi très apaisante avec le Concert Polyph'Osny en l'Eglise Sainte-Madeleine.

-23 juin : Balades à poney, concert et repas convivial avant la balade aux lampions et l'allumage des Feux de la Saint-

Jean.

-03 septembre : Traditionnelle brocante toujours très prisée, où vendeurs et chineurs ont rempli leurs besaces sous un soleil radieux.

-14 octobre : Une nouvelle sortie cyclo-pédestre : cette fois les participants avaient fière allure !

-31 octobre : Grand défilé d'Halloween pour le plus grand plaisir de nos chérubins accompagnés des parents.

-15 décembre : Féerie de Noël à Villarceaux. Un événement unique en Ile-de-France où le Père Noël a accueilli petits et grands dans son monde magique.

Nous regrettons malgré tout le manque de participation de nos boisemontais. Quel dommage ! Le Comité des Fêtes est ouvert à tous : vos suggestions seront toujours les bienvenues. N'hésitez pas à nous contacter.

Un nouveau programme pour l'année nouvelle est en cours d'élaboration. Il sera distribué dans les boîtes et accessible sur le site dans les prochains jours. Nous espérons que vous serez très nombreux à vous inscrire pour ces nouvelles animations et activités.



LE BOISEMONT TENNIS LOISIRS



Malgré une politique tarifaire révisée il y a 2 ans, le BTL n'a pas réussi à augmenter ses effectifs. L'objectif était de favoriser le tennis en famille afin que les joueurs se retrouvent pour pratiquer un sport de plein air de façon très abordable.

Cette année, notre club compte 6 membres : 3 déjà licenciés dans un autre club et 3 licenciées au BTL.

Les cours ont été dispensés à 2 membres par Sylvie Henderson, diplômée Brevet d'Etat BE1.

Face à cette situation, nous avons choisi cette année, de suspendre les entraînements pour des raisons budgétaires. En octobre dernier, nous avons fait venir le responsable technique du Comité de tennis du Val d'Oise afin d'établir une évaluation des travaux à effectuer.

M. le Maire et son conseiller technique étaient présents ainsi que la Présidente et la Trésorière du BTL.

Il a été décidé d'étudier des solutions de réfection.

Au vu de l'état du court N°3 (situé à gauche) et de celui en synthétique (milieu), il a été convenu de fermer l'accès momentanément à ces 2 courts pour prévenir les éventuels risques d'accident. Seul, le cours en quick de droite restait accessible.

Les travaux ont été réalisés en décembre. Désormais 2 courts sont praticables.

Avec le nouveau lotissement, nous espérons que notre club retrouve un nouvel essor, c'est pourquoi le bureau du BTL a décidé de maintenir le club et éventuellement de reprendre les entraînements, à partir du printemps, en fonction des demandes.

Merci à tous les membres du bureau ainsi qu'à Sylvie Henderson. Nous espérons que les actions mises en place porteront leurs fruits.

Le bureau du BTL vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2019.

"Plaquette du BTL disponible sur le site ou en Mairie de Boisemont"

Adhésion "Club" Individuelle	Adhésion "Club" Spéciale Famille
Adulte : 25 €	120 €
Enfant : 10 €	
Tarif cours Ecole de Tennis (Maternelle, primaire) / 5 h/semaine	
Maternelle (3-5 ans) : 100 €	
Primaire (6-11 ans) : 100 €	
Tarif Cours Adultes & Aînés (2h/semaine) et Particuliers (1h/semaine)	
Adulte (12h) : 100 €	
Aîné (12h) : 100 €	
Particulier (1h) : 10 €	

QUELQUES PETITES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

La rentrée des classes :

Avec son lot de petites angoisses et d'excitation, la rentrée s'est bien passée. Et pourtant, cette année, l'école accueille le plus gros effectif d'élèves jamais connu à Boisemont et deux nouvelles enseignantes Mme Boulinguez en cycle1 et Mme Damas en cycle 2. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école. En effet, ce sont 73 élèves qui fréquentent l'école : 29 en maternelle et 44 en élémentaire.

Quelques petites autres nouvelles :

Depuis la rentrée, la vie de l'école est rythmée par différents temps forts :

- L'incontournable photo de classe,
- La semaine du goût : les parents se sont mis aux fourneaux et ont confectionné des plats traditionnels ou exotiques. Les enfants ont apprécié et dégusté ces gourmandises avec grand appétit, sous un soleil radieux, le lundi 15 octobre.
- Première sortie des élèves de maternelle « Le Petit Poucet » : Chasse aux trésors organisée par l'USEP.
- Ateliers pour préparer le marché de Noël qui a eu lieu le vendredi 14 décembre. Les parents sont venus nombreux et les enfants ont chanté sous la houlette de la directrice de l'école.
- Le jeudi 20 décembre, spectacle de Noël. Des comé-

diens sont intervenus pour nous présenter une pièce de théâtre « Magic Circus ».

- Le vendredi 21 décembre, c'était le repas de Noël ! L'après-midi, le Père Noël a déposé tous ses cadeaux pour la plus grande joie de tous.

La Directrice rappelle que les inscriptions sont ouvertes en Mairie pour tous les nouveaux habitants dont les enfants sont nés en 2016.



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 avril 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Section	Fonctionnement	Investissement
Total des dépenses	546 859.76 €	306 018.15 €
Total des recettes	612 213.55 €	484 851.93 €
Reprise des résultats antérieurs	357 144.28 €	- 108 733.41 €
Soit un excédent de	65 353.79 €	70 100.37 €

AFFECTATION DU RESULTAT

Fonctionnement :	excédent de	65 353.79 €
Investissement :	excédent de	178 833.78 €
Résultats cumulés au 31/12/2017 (avec reprise de l'antériorité)		
Fonctionnement	excédent de	422 498.07 €
Investissement	excédent de	70 100.37 €
RAR	en dépenses	158 935.28 €
Soit un besoin de financement de		88 834.91 €

COMPTE DE GESTION 2017

VOTE DES TAXES COMMUNALES

Taxe d'habitation	10,13
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	10,14
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	36,13

BUDGET PRIMITIF 2018

Sections	Crédits votés	Dont Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	278.987,68 €	246 475.89 €
Recettes	278.987,68 €	87 540.61 €
Fonctionnement		
Dépenses	814.151,98 €	
Recettes	814.151,98 €	

TARIF DES CONCESSIONS

Concession trentenaire : 400 euros

Case columbarium :

- 15 ans à 250 euros

- 30 ans à 300 euros

CAISSE DES ECOLES : CLOTURE ET TRANSFERT AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES 2019 - 2022

SUCCESSION DESBOIS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du leg de Madame Lily Desbois-Herse au profit de la Caisse des Ecoles de Boisemont. La Caisse des Ecoles ayant été dissoute, Monsieur le Maire propose que la commune accepte ce leg.

QUESTIONS DIVERSES

A)logement communal

Monsieur Jean-François Pernel demande qu'une révision du loyer soit prévue dans la convention du logement de l'école au bout des six mois de location, au moment du renouvellement.

Monsieur le Maire répond qu'une seule révision est prévue celle de l'INSEE, tous les ans à la date de la signature de la convention.

Monsieur Philippe Michel précise que si l'on souhaite réviser le loyer il faudra prévoir des travaux de rénovation.

Monsieur François Briandet souhaite savoir si la location de ce logement avec un bail classique est possible dans le cas où la transformation en classe n'est pas envisageable.

B) Création éventuelle d'une classe dans le logement de l'école

Monsieur le Maire informe qu'une étude va être faite avec le concours des services de la CACP.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 septembre 2018

DENOMINATION DES NOUVELLES VOIES COMMUNALES POUR LE LOTISSEMENT « LES VILLAS DE BOISEMONT »

DECIDE de nommer la voie A : rue Lily Herse et la voie B : Allée du Manège.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP)

SUBVENTIONS COMMUNALES 2018

CCAS : 5.000 €

Coopération Collège de la Taillette : 250 €

Amicale des agents territoriaux de la Région de Pontoise : 1.950 €

FNACA : 150 €

UNC : 150 €

EVOLUTION PLU

RAPPORTS ANNUELS 2017 DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

INDEMNITE DE CONSEIL DU PERCEPTEUR

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AVENUE DES COTEAUX

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 décembre 2018

ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CIG

Centre Interdépartemental de Gestion

CONVENTION AVEC LA MAIRIE DE VAUREAL

Monsieur le Maire explique qu'il convient de signer une convention pour l'accueil des enfants de la commune de Boisemont le mercredi et les vacances scolaires en centre de loisirs sur la commune de Vauréal.

AUTORISATION DE DEPLOIEMENT D'UN RESEAU DE FIBRES OPTIQUES

Monsieur le Maire propose d'installer au 15 rue Maurice Fouquet le réseau de fibre optique avec des équipements de télécommunications permettant de bénéficier de services à très haut débit (FTTH).

QUESTIONS DIVERSES

a) Classe supplémentaire à l'école de Boisemont.

Monsieur le Maire informe que des travaux importants sont prévus et en cours d'étude par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) pour l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école de Boisemont. Un article sur le prochain bulletin municipal sera consacré à ce projet.

b) Problème d'encombrement et de stationnement devant l'école

Madame Hardy explique qu'il est difficile et dangereux de manœuvrer et de stationner devant l'école aux heures d'affluences. Elle demande si une étude peut être faite concernant l'éventuelle création d'un parking supplémentaire (zone boisée face à l'école) et suggère l'ouverture du chemin du Parc (la Valmure) dans les créneaux horaires correspondants aux heures d'ouverture et fermeture de l'école. Un sens unique de la rue de la Mairie

jusqu'à la Grande rue, limiterait ainsi les manœuvres dangereuses des automobilistes et sécuriserait les abords de l'école.

Monsieur Michel confirme que des réclamations des parents d'élèves ont été faites à la Directrice de l'école sur ce sujet.

Monsieur le maire précise que la zone boisée face à l'école appartient au Département du Val d'Oise, elle fait partie d'une zone « boisée classée ». Il n'est donc pas envisageable de créer un parking à cet endroit sans révision du PLU.

Monsieur Briandet demande s'il est possible d'envisager un rachat éventuel du terrain boisé au Département du Val d'Oise.

Monsieur le Maire conclut qu'il sollicitera une aide de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise sur la façon d'aborder le stationnement et la sécurité aux abords de l'école à l'occasion du prochain chantier pour la création de la nouvelle classe.

c) Infos diverses

Monsieur Pernel a remarqué que la cloche de l'église ne sonnait plus correctement. Il vérifiera les installations afin de s'assurer que rien n'a été débranché avant l'éventuelle intervention de la société d'entretien du clocher.

Monsieur Kutos informe qu'un véhicule BMW de couleur vert foncé est toujours stationné dans la Grande rue malgré l'intervention des services de Police.

Une relance auprès du commissariat de Jouy-le-Moutier sera effectuée par le secrétariat de la mairie.

Evénements 2019

Balayage des rues

Pensez à déplacer vos véhicules

Planning : les Mercredis

Janvier	9 & 23	Juillet	10 & 24
Février	6 & 20	Août	7 & 21
Mars	6 & 20	Septembre	4 & 18
Avril	3 & 17	Octobre	2 & 23
Mai	15 & 29	Novembre	6 & 20
Juin	12 & 26	Décembre	4 & 18

Animations C.C.A.S.

Galette : 16 Janvier
Repas des anciens :
1 Décembre

Feux de la St Jean
22 Juin

Brocante
1 Septembre

Encombrants

Vendredi 8 Mars 2019

Vendredi 14 Juin 2019

Vendredi 8 Novembre 2019

« Voir le calendrier de la collecte des déchets distribué par la communauté d'agglomération. »

Naissances

DE FREITAS LOPES Joào, Matias	01/05/2018
PROFFIT Catlyne	19/05/2018
DEMIRI Djihan	22/06/2018
GHERARDI Leo, Leonardo, Antoine	15/07/2018
FOURCADE Matthieu, Hugues, Marie	24/08/2018
PALLARDY June, Romy, Louise	26/09/2018
BELLAMKADDEM Noham	12/11/2018

Mariages

BRETONNEAU William & LEPOITTEVIN Audrey	19/05/2018
PARADA Didier & BERNARDO PIRES Sabrina	19/05/2018

Décès

HERSE Lysiane, Marie, Louise, Jeanne	04/01/2018
--------------------------------------	------------



Mairie de Boisemont

Ouverture au public : mardi, vendredi, samedi 9h à 12h
mercredi de 16h à 18h30

Tél : 01 34 42 34 98

Fax : 01 34 42 35 68

Mail : commune.boisemont@wanadoo.fr

Site : www.ville-boisemont.fr

Mini crèche les doudous : lesdoudous95@orange.fr.

Site : <http://creche-lesdoudous-boisemont.weebly.com/>

Assistantes sociales :

Mesdames LAPORTE & RELAVE

au 01.34.33.50.01

ou 01.34.33.50.25

Numéros d'Urgence

SAMU 15, Police 17, Pompiers 18

Hôpital de Pontoise 01 30 75 40 48

Centre Antipoison 01 40 05 48 48

GAZ (dépannage) 0810 43 30 95

EDF (dépannage) 0810 33 30 95

VEOLIA (eau) 0811 90 04 00

CYLUMINE 0805 20 06 69

(Éclairage public) <http://www.cylumine.fr/>

Architecte des

Bâtiments de France 01.30.32.08.44

Services Déchets Agglo 01.34.41.90.00

Commissariat Jouy le moulier : 01.30.27.20.60